



Janvier 2015 - n°23

www.saintsimon15.fr



Sur le plateau de Saint-Jean de Dône



Sommaire

Edito	p. 3	Saint-Simon commune fleurie	p. 12
Compte rendu des conseils municipaux	p. 4/5	Le personnel communal	p. 12
Les finances	p. 6/7	La vie scolaire	p. 13/14
Réalisations	p. 8	SIVU	p. 15
Réalisations en cours	p. 9	CABA	p. 16/17
Quelques précisions	p. 10/11	Le SMOCE	p. 18
Les projets	p. 11	Associations et clubs	p. 19/28
PLU	p. 11	Etat civil - Permanences	p. 29/30

S.A.R.L.
Pierre GAUDY

Chauffage - Sanitaire

**Energies
renouvelables**

Les Campagnes
15590 VELZIC

04 71 47 93 62

Trans'cab *Stafbus*

Voyagez en toute liberté

Ligne régulière

- **G St-Simon** : circule du lundi au vendredi scolaire

Ligne transport à la demande

Réservation obligatoire au

04 71 48 53 00

- **G TAD** : transport à la demande le samedi scolaire et du lundi au samedi en période de vacances.

- **TPMR** : réservé aux personnes à mobilité réduite, circule du lundi au samedi.

Renseignements : **04 71 48 53 00**



**Rhône-Alpes
Auvergne**

La route avance

Centre d'Aurillac

11, avenue du Garric

ZAC de Baradel - BP 237

15002 AURILLAC Cedex

Tél. **04 71 45 63 80**



Multiservices

Tous travaux du bâtiment
Petits bricolages
Espaces verts
Etc...

Jean-Luc LAVERGNE

55, rue Pierre Moussarie
15130 SAINT-SIMON
Port. 06 61 01 90 95
Tél. H.R. 04 71 47 10 60

ETS GRENIER BRICO 4

Décoration d'Extérieur

POTERIES - MOBILIER DE JARDIN

QUINCAILLERIE - JARDINAGE

PLOMBERIE - ELECTRICITE

FERS - TOLES - MATERIAUX

GRAINS - ALIMENTS BETAIL



Tél. **04 71 48 06 54**

"Les Quatre Chemins"
15000 AURILLAC
Fax 04 71 48 98 20

Le Crédit Agricole Centre France

Partenaire

de la vie locale



CENTRE FRANCE

Banque Assurance Immobilier



N°Vert 0 800 400 000

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



www.ca-centrefrance



**HENRI TRAVAUX
MAÇONNERIE 15**

06 85 15 00 53

10 Promenade de la Commanderie
St Jean de Dône - 15130 Saint-Simon

Sarl.PROP'NET

Entreprise de nettoyage

Le Noan Bertrand

Pour professionnels
et particuliers

27, rue Pierre Moussarie

15130 St-Simon

04 71 47 11 19

06 47 90 58 84

propnet@outlook.fr



1, rue de Lalue
Av. du Général Leclerc
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 09 81
Fax 04 71 64 69 16



Le mot du Maire

Une nouvelle équipe municipale est en place depuis mars 2014.

Suite au nouveau mode de scrutin la parité est respectée dans la constitution du conseil municipal, et c'est très bien ainsi.

Les nouvelles et nouveaux élus se sont intégrés très vite, avec le soutien des anciens.

Les premiers mois ont été consacrés à finaliser et à mettre en route les dossiers en cours.

Nous avons pu mettre en place de façon très efficace les Temps d'Activités Périscolaires à l'école.

Nous avons procédé au démarrage du chantier de rénovation de voirie du chemin du château de Vergne et de la rue Pierre Moussarie.

Nous avons répondu favorablement et à l'unanimité à la demande de professionnels de santé installés sur la commune pour créer un pôle santé.

2015 sera une année difficile pour toutes les collectivités, les baisses de dotations vont nous obliger à maîtriser de manière encore plus drastique notre budget afin de continuer à améliorer notre cadre de vie sans augmenter les impôts communaux.

Nous avons été élus pour gérer au mieux la commune de Saint-Simon, pour le bien des administrés et en dehors de toutes polémiques partisans ou intérêts particuliers.

Au fil des pages de ce 23^e Saint-Simonien vous allez découvrir dans le détail les réalisations de l'année passée ainsi que les dossiers sur lesquels nous travaillons.

Comme chaque année, nos dynamiques associations nous font part de leurs importantes activités ; qu'elles en soient remerciées.

Je vous souhaite avec toute l'équipe municipale une très bonne année 2015, pour vos proches et vous-même.

*Le Maire
Daniel FABRE*

Le nouveau conseil municipal



Composition du Conseil municipal

Daniel FABRE, Jean-Pierre FAGES, Nathalie GARDES, Serge LE NOAN, Jérôme RAOUX, Guy SENAUD, Suzanne MAYENOBE, Dominique TOURDE, Evelynne RIGAL, Stéphanie LABRO, Danièle GAILLAC, Véronique SALESSES, Jean-Marie RONGIER, Sophie GAILLARD, Sébastien VEYRIERES.

Le vendredi 28 mars 2014, le nouveau Conseil municipal a élu le maire et les adjoints.

Ont été élus : **Maire** : Daniel FABRE

1^{er} adjoint : Jean-Pierre FAGES

2^e adjointe : Nathalie GARDES

3^e adjoint : Serge LE NOAN

Conseillers délégués : Jérôme RAOUX et Guy SENAUD

Membres du SIVU de la Vallée de la Jordanne : Daniel FABRE et Nathalie GARDES

Membres du SDEC : Jérôme RAOUX et Guy SENAUD

Membres du CCAS : Nathalie GARDES, Suzanne MAYENOBE, Stéphanie LABRO, Véronique SALESSES et Sophie GAILLARD

Membres élus (au scrutin du 23 mars 2014) au Conseil communautaire : Nathalie GARDES et Daniel FABRE

Autres membres délégués à la CABA :

Jean-Pierre FAGES à la Commission travaux et réseaux, Guy SENAUD remplaçant de Nathalie GARDES à la Commission environnement et développement durable

Séance du 13 février 2014

- 1 - Approbation du compte de gestion 2013 budget commune.
- 2 - Approbation du compte de gestion 2013 budget lotissement.
- 3 - Approbation du compte administratif 2013 budget commune et affectation du résultat.
- 4 - Approbation du compte administratif 2013 budget lotissement et affectation du résultat.
- 5 - Désignation de la maîtrise d'ouvrage unique pour les travaux de réseaux Rue Moussarie et Chemin de Vergne.

Séance du 28 mars 2014

- 1 - Election du Maire.
- 2 - Fixation du nombre d'adjoints.
- 3 - Election des adjoints.
- 4 - Détermination du nombre de conseillers délégués et élection.
- 5 - Désignation des délégués au SIVU Vallée de la Jordanne.
- 6 - Désignation des délégués au Syndicat Départemental des Energies Cantal.
- 7 - Nombre des membres du CCAS et élection des membres du CCAS.
- 8 - Vote du budget primitif 2014 de la commune.
- 9 - Vote du budget primitif 2014 du lotissement.
- 10 - Vote des taxes locales :
 - Taxe d'habitation : 12,10 %
 - Taxe foncier bâti : 20,00 %
 - Taxe foncier non bâti : 78,24 %

Séance du 24 avril 2014

- 1 - Mise en place des commissions communales.
- 2 - Délégation du conseil municipal au Maire et aux adjoints.
- 3 - Indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers délégués.

- 4 - Election des membres de la commission d'appel d'offres.
- 5 - Désignation d'un délégué au CNAS.
- 6 - Désignation du délégué au syndicat intercommunal AGEDI.
- 7 - Commission communale des Impôts Directs : liste de présentation.
- 8 - Convention de mise à disposition de personnel.
- 9 - Régime indemnitaire.

Séance du 20 juin 2014

- 1 - Désignation des délégués et suppléants aux élections sénatoriales.
- 2 - Demande de subvention au titre de la Réserve parlementaire - Travaux rue Moussarie et Chemin de Vergne.
- 3 - Demande de subvention FECR 2014 - Travaux rue Moussarie et Chemin de Vergne.
- 4 - Acquisition d'un ordinateur portable pour le secrétariat de mairie.
- 5 - Vente de parcelles de terrain à Rouffiac : accord de principe.
- 6 - Création d'un poste dans le cadre du dispositif emploi d'avenir.
- 7 - Révision du loyer de la maison Laffite : 529 €
- 8 - Révision du loyer de l'appartement 1^{er} étage mairie : 283 €
- 9 - Création d'une régie de recettes pour l'aire d'accueil du Pontail.
- 10 - Détermination des tarifs de l'aire d'accueil du Pontail 2014.
- 11 - Désignation des représentants au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- 12 - Constitution d'un groupement de commandes télécommunications au niveau communautaire.

- 13 - Décision modificative n°1 du budget communal.
- 14 - Voeux concernant la sanction envers un agent municipal.

Séance du 11 septembre 2014

- 1 - Approbation du plan local d'urbanisme.
- 2 - Instauration d'un droit de préemption urbain.
- 3 - Augmentation du temps de travail de deux emplois à l'école.
- 4 - Accord de principe sur le recrutement pour accroissement d'activité.
- 5 - Désignation du correspondant défense.
- 6 - Accord de principe vente / rétrocession logements sociaux Logisens.
- 7 - Décision modificative n°2 du budget communal.
- 8 - Attribution d'une aide à l'association "Autour du foyer des aînés".
- 9 - Location du presbytère : départ de Jeanne SERENNE et arrivée de Marie-Ange CHUPIN et de Marie-Odile RINGEARD en tant que locataires.
- 10 - Convention d'adhésion au service de médecine préventive du Centre de Gestion du Cantal.
- 11 - Vente des parcelles à Rouffiac : nouveaux numéros de parcelles.

Séance du 19 décembre 2014

- 1 - Avis sur la demande d'autorisation d'exploiter un parc éolien.
- 2 - Demande de DETR 2015 - Opération Cœur de Village à Saint-Jean-de-Dône.
- 3 - Acquisition de deux parcelles à l'indivision Estabel à Beillac.
- 4 - Vente de parcelles pour la construction d'un cabinet paramédical : accord de principe.
- 5 - Convention avec M. et M^{me} LAURENT pour l'élargissement du Chemin de Vergnes.
- 6 - Participation au remplacement d'un projecteur devant l'Eglise.

- 7 - Participation au remplacement projecteur Chemin de Vergnes.
- 8 - Remplacement des lampes à vapeur de mercure : engagement sur la 1^{ère} tranche de travaux.
- 9 - Désignation des délégués aux commissions de la CABA.
- 10 - Subvention pour l'utilisation du matériel du SIVU.
- 11 - Garantie d'emprunt pour Polygone pour la construction des pavillons de Merly.
- 12 - Révision des tarifs de garderie périscolaire :
 - Tarif A (matin) : 1,40 €
 - Tarif B - ALAE - QF < 723 € : 1,35 €
 - Tarif C - ALAE
QF entre 724 et 1046 € : 1,40 €
 - Tarif D - ALAE - QF > 1047 € : 1,45 €
- 13 - Révision des tarifs de cantine scolaire :
 - Repas élève : 2,50 €
 - Repas personnel : 3,60 €
 - Repas enseignant : 5,40 €
- 14 - Révision des participations financières au transport scolaire :
 - 1^{er} enfant : 32,00 €
 - 2^e enfant : 22,00 €
 - 3^e enfant : 12,00 €
- 15 - Révision de loyers de logements communaux :
 - T3, 7 place de la Pradelle : 397,00 €
 - T1, 7 place de la Pradelle : 300,00 €
 - T3, 6 place de l'Eglise : 400,00 €
 - T3, 6 place de l'Eglise : 400,00 €
 - Presbytère : 732,00 €
- 16 - Révision du bail commercial - salon de coiffure : 364,58 € H.T.
- 17 - Décision modificative du budget n°3.
- 18 - Convention avec Orange pour l'enfouissement des réseaux de communications Route du Puy Mary.

Section de fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	231 980	Atténuation de charges	3 427
Eau - Assainissement	5 250	Rem. sur rémunération personnel	3 427
Energie - Electricité	70 000		
Carburants	7 500	Produits services, domaine	47 595
Alimentation	22 000	Concessions cimetières	500
Fournitures entretien	3 200	Redevances occupation du domaine public	195
Fournitures petit équipement	4 500	Autres redevances	8 500
Vêtements de travail	600	Redevances caractère social	10 200
Fournitures administratives	1 500	Redevances caractère périscolaire	26 000
Fournitures scolaires	6 500	Autres produits	2 200
Entretien de terrains	6 000		
Entretien de bâtiments	15 000		
Entretien de voirie - réseaux	18 000		
Entretien matériel roulant	5 000		
Entretien autres mobiliers	6 000		
Maintenance	2 000	Impôts et taxes	473 583
Primes d'assurances	9 700	Taxes foncières et habitation	376 363
Analyses	2 100	Attribution de compensation	32 720
Documentation technique	700	Taxe sur les pylônes	60 000
Autres frais divers	100	Taxe de séjour	500
Indemnités comptable	500	Taxe additionnelle Droits de mutation	4 000
Honoraires	1 000		
Divers	4 000		
Annonces et insertions	300		
Fêtes et cérémonies	4 000		
Catalogues et imprimés	500		
Publications	2 600	Dotations et participations	282 174
Transports collectifs	11 500	Dotation Globale de Fonctionnement	191 925
Missions	500	Dotation solidarité	29 000
Frais d'affranchissement	1 000	Dotation nationale de péréquation	17 780
Frais télécommunications	4 800	Dotation décentralisation	2 492
Cotisations diverses	2 000	Remb. Emplois avenir	2 025
Gardiennage églises	630	Remb. autres emplois aidés	14 573
Autres services extérieurs	4 000	Subventions autres organismes	2 618
Taxes foncières	7 500	Compensation au titre de la T.P.	954
Autres impôts	1 500	Compensation exonération taxes foncières	9 267
		Compensation exonération taxes habitation	11 540
CHARGES DU PERSONNEL	253 375		
Cotisations CNFPT	3 300		
Personnel titulaire	145 000		
Personnel non titulaire	100		
Emploi d'avenir	3 375		
Emploi CAE CUI	24 000		
Cotisations URSSAF	35 000	Autres produits gestion courante	69 400
Cotisations Caisses Retraite	30 000	Revenus des immeubles	67 000
Cotisations ASSEDIC	1 700	Produits divers	2 400
Cotisations assurance personnel	8 200		
Cotisation autres organismes sociaux	2 100		
Médecine du Travail	600		
AUTRES CHARGES DE GESTION	96 680	Produits financiers	50
Indemnité Maire et adjoints	42 500	Intérêts placements	50
Cotisations retraites élus	1 650		
Formations	3 000		
Contributions SIVU	34 150		
Subvention CCAS	5 000		
Subvention Associations	10 380		
CHARGES FINANCIÈRES	17 000	Produits exceptionnels	2 000
Intérêt des emprunts	15 800	Remboursement sinistre	2 000
Ligne de trésorerie	1 200		
REPRISE SUR AMORTISSEMENT	9 895		
DÉPENSES IMPRÉVUES	20 000	Excédent reporté	62 536,85
VIEMENT À LA SECTION INVESTISSEMENT	311 835,85		
TOTAL DES DÉPENSES	940 765,85	TOTAL DES RECETTES	940 765,85

Section investissement

INVESTISSEMENT			
DÉPENSES	Montant	RECETTES	Montant
Déficit reporté	216 890	Recettes RAR*	86 869
Dépenses engagées RAR*	83 237	Autofinancement nécessaire	213 258
Remboursement capital emprunts	42 274	Virement Section Fonctionnement	311 836
DÉPENSES NOUVELLES	734 383	RECETTES NOUVELLES	118 609
Voirie	100 000	T.L.E.*	4 714
Etude PAVEP	2 500	F.C.T.V.A.*	49 000
Matériel divers	10 500	Amortissements	9 895
Tracteur tondeuse	8 500		
Tondeuse tractée	1 300		
Ordinateur	700		
Eclairage public Merly	11 478	Subventions FECR Cité Moussarie	25 000
Travaux cœur de village cité Moussarie	575 497	Subventions FECR Beillac Bourg	15 000
Travaux	528 757	Réserve parlementaire	
Eclairage public	46 740	Cité Moussarie	15 000
Bâtiment et sécurité	34 408	Emprunt	346 212
Volets école de Dône	2 500		
Volets presbytère	1 500		
Escaliers Eglise St-Simon	10 000		
Rampe d'accès école	10 000		
Borne incendie	3 000		
Isolation phonique rugby	3 408		
Colombarium	4 000		
TOTAL GÉNÉRAL	1 076 784	TOTAL	1 076 784

* R.A.R. : Restes à Réaliser
T.L.E. : Taxe Locale d'Équipement

F.C.T.V.A. : Fond Compensatoire de la TVA
F.E.C. : Fond d'Équipement des Communes

Budget fonctionnement

Il a été voté le 24 avril 2014 par la nouvelle équipe municipale. Ce dernier s'équilibre en recettes à la somme de 940 765,85 €. Une nouvelle fois ce budget a été élaboré sans augmentation des taux et ceci pour la cinquième année consécutive. Le budget a été adopté par 13 voix pour et 2 abstentions. Ce budget nous permet de transférer une somme de 311 836 € de la section fonctionnement à la section investissement, soit une capacité d'autofinancement de plus de 30 %.

Il est également à noter qu'en date du 6 mai 2014, Monsieur le préfet nous a octroyé 100 067 € de DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour soutenir les travaux de la rue Pierre Moussarie et du Chemin de Vergnes, ce qui va diminuer d'autant notre recours à l'emprunt.

Travaux de voirie

Comme chaque année nous avons budgété une somme importante pour les travaux de voirie : nous avons prévu 115 410 € au budget d'investissement 2014. Cette somme étant un maximum à dépenser et compte tenu des gros travaux prévus chemin de Vergne, rue Pierre Moussarie, sur la voie piétonne, route du Puy Mary, il paraissait judicieux de ne pas consommer toute la somme.

Il a été décidé en cours d'année de procéder aux travaux suivants :

- **Chemin de Lasvergnès** : pose d'un tricouche depuis la Croix d'Aiguepares au fond du village de Lasvergnès sur 1,1 km de long et réfection de l'embranchement du chemin des Granges qui avait énormément souffert lors des violents orages de l'année 2013.



Chemin de Lasvergnès

Après un appel d'offre auprès de quatre entreprises, c'est l'entreprise Colas qui a été retenue pour un montant de 49 320 € TTC.

- **Canalisations des eaux pluviales** : dans le cadre de la consultation de la réfection du chemin de Lasvergne, nous avons inclus dans l'appel d'offre la création du réseau d'eau pluvial à Rouffiac et dans la montée du Cardî. Ceci suite à plusieurs dégâts des eaux constatés chez les riverains en contrebas des chaussées. C'est l'entreprise EATP qui a été retenue pour un montant total de 25 120,20 € TTC. Ces travaux ont été réalisés au cours de l'automne 2014 et semblent donner satisfaction aux riverains concernés.



Pluvial Rouffiac

- **Route verte** : les pluies torrentielles de ces dernières années avaient eu pour conséquence d'entraîner d'importants ravinements du fossé qui longe la route au delà de la ferme de la Résinie en direction d'Aurillac. Afin que la chaussée ne se détériore, nous avons dû buser une longueur de fossé. C'est l'entreprise EATP qui a réalisé ces travaux pour un montant de 5 997,60 € TTC.



Pluvial Route Verte

Le montant global de ces travaux s'élève à la somme de 80 437,80 € TTC.

Réseau informatique

L'informatisation du secrétariat de mairie se poursuit : un ordinateur portable avec station équipée désormais l'accueil de la mairie pour un coût de 1 219 € TTC. En septembre, la commune a confié à l'entreprise RESINTEL la mise en réseau de l'accueil, des bureaux du maire et des adjoints, et de la salle du conseil municipal. Il est désormais possible de travailler dans l'ensemble du bâtiment en étant connecté au serveur et à Internet (ordinateurs et imprimantes). Le coût de ces travaux de câblage s'élève à 2 401,92 € TTC.

3^e tranche de l'opération "Cœur de village" Rue Pierre Moussarie / Chemin de Vergnes

Le chantier a débuté début juillet 2015. Fin septembre, l'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, électricité, téléphone) et réseaux humides (eau potable, assainissement et pluvial) étaient en cours d'achèvement. Travaux réalisés par l'entreprise Matière, pour le compte de la CABA, Chavignier, Escot et la commune.

L'entreprise Colas a réalisé à partir de début Novembre les travaux de voirie. Le chemin de Vergne était pratiquement fini mi-décembre. Une esthétique réussie avec des caniveaux en galets, un revêtement en enrobé gris granite et très prochainement la pose d'une barrière en fer vieilli sur le mur, coté rivière. L'entreprise Colas a repris les travaux début janvier.

Les entreprises Chavignier et Escot achèvent les branchements électriques, téléphoniques et l'éclairage public.

Ce chantier devrait s'achever dans le courant du printemps 2015. Le budget global estimatif s'élevait à 600 000 €. Au final, la somme sera bien moindre car sur la partie voirie nous bénéficions de prix bien plus bas dus à la concurrence que se livrent les entreprises.

Colas a eu le marché pour un montant de 388 737 € HT, inférieure de 32 % par rapport à l'estimatif.

Nous bénéficions d'aides et subventions conséquentes sur ce marché.

- DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) 100 000 € (subvention d'état)
- FECR (Fond d'équipement des communes rurales. Conseil général) 25 000 € en 2013 / 25 000 € en 2014.
- Une réserve parlementaire du député Alain Calmette 15 000 €
- Une subvention sur les amendes de police de 7 500 €

Il est à souligner l'excellent travail effectué par les entreprises et le respect des plannings.



Aménagement de la voie piétonne route du Puy Mary



Les terrains du lotissement Andrin sont tous vendus. Le dernier lot a été cédé à la société Polygone qui réalise actuellement un pavillon comprenant 2 logements sociaux.

Il est donc nécessaire de procéder à l'aménagement de la voie piétonne, route du Puy Mary à l'entrée du bourg, de l'escalier d'accès au lotissement de Merly au carrefour de la montée du Cardé. Cet aménagement était prévu depuis 2007 dans le cadre de la réalisation du lotissement.

Dans le cadre du PAVEP (Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics), il sera procédé à la création d'une voie piétonne de 1,5 mètre de large.



De la dernière maison du lotissement Andrin au carrefour, les lignes téléphoniques seront enfouies et l'éclairage public refait.

La voie piétonne est créée sur le côté gauche de la route, la largeur de la RD 17 sera réduite. Le montant des travaux est estimé à 87 000 € HT. Les aménagements du côté droit de la chaussée seront effectués dans les années futures.

La Grange de Beillac

Sur l'emplacement de la vieille grange de Beillac, Logisens a réalisé 3 logements sociaux qui sont occupés depuis avril 2014 par 3 familles.



Avant



Après

Création d'un pôle santé



Les kinésithérapeutes déjà installés sur la commune nous ont sollicité afin d'acquérir un terrain, dans le but de créer une maison para-médicale. Le bâtiment projeté ferait 200 m² évolutifs permettant d'accueillir d'autres professionnels de santé dans les années futures. Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de vendre le terrain situé sur la RD 17 près du rond-point face au parking de l'aire de loisirs du Pontail. La surface cédée serait de 1500 m² pour un prix de vente de 15 000 € frais en sus. Ce projet privé est une belle opportunité à saisir afin de maintenir l'offre de soins pour les habitants de Saint-Simon et de la vallée. L'ouverture de cette réalisation pourrait intervenir au printemps 2016.

Réfection de l'escalier d'accès à la tour Saint-Géraud

L'accès à cet escalier avait été condamné en 2013 en raison de sa vétusté. Il avait donc été décidé dans nos investissements la réfection de ce dernier. La rampe et les supports des marches ont été renforcés et réparés par nos employés des services techniques. Ils ont également procédé au remplacement des marches en bois fournies par l'établissement Mazet pour un coût de 1 439,10 €.

Traitement de la charpente du toit de l'église

Le bois de la charpente étant attaqué par des parasites, il était impératif de procéder à un traitement insecticide et fongicide à titre curatif. C'est l'entreprise Gonthier Aurillac habitat qui a été retenue. Les travaux doivent être réalisés au cours du 1^{er} trimestre 2015 pour un montant de 7 560 € TTC.



Béton ou métal
Matière® vous ouvre la voie

Matière

1 Place de la
17100 Pons (17) 17000
Tél : 05 46 00 00 00
www.matiere.fr | www.vitrobrige.fr



Vente de GRANULÉS BOIS
pour poêle et chaudière

AUVERGNE
Carburants

04 71 48 44 00



Pompes Funèbres
CASSAGNE

Marcolès
04 71 64 72 16

Ecole de Saint-Jean de Dône et presbytère

Remplacement des volets du bâtiment de l'ancienne école de Saint-Jean de Dône et du presbytère.

Tous les volets du bâtiment ont été remplacés en cette fin d'année soit 8 paires de volets. C'est Patrice MERCIER, artisan sur la commune qui a effectué ces travaux, début janvier. Il sera procédé au remplacement de 2 paires de volets de l'ancien presbytère.

Coût de l'opération 5 353,04 € TTC.

Rénovation de l'ancien cabinet dentaire

L'Ostal des Pitchous (micro-crèche) a loué l'ancien cabinet dentaire pour en faire un bureau et un local d'archives. Les travaux de rénovation ont été réalisés par le personnel des services techniques.

Autorisation d'urbanisme

Pour l'année 2014, le Maire a délivré :

14 permis de construire :

- 3 pour construction de maisons d'habitation
- 3 pour extension de maison d'habitation
- 3 pour construction de garages
- 3 pour d'autres types de travaux (bâtiment agricole, abri bois)

21 déclarations préalables :

- 10 pour travaux sur toitures, façades, fenêtres
- 7 pour petites constructions annexes ou piscines
- 2 pour division de terrain
- 2 pour pose de panneaux solaires photovoltaïques

33 certificats d'urbanisme dont 6 pour projets de construction.

Achat matériel tonte

Le matériel de tonte a été rénové par l'achat de deux machines : une tondeuse autoportée ETESIA AV88 pour un montant de 8 388 € et une tondeuse débroussailleuse Roques pour un montant de 1 279 €. Cantal Loisirs a repris l'ancien matériel pour un montant de global de 1 867 € (tondeuses ETESIA Attila et Wolf).

Les projets

4^e tranche de l'opération "Cœur de village" Saint-Jean de Dône

La dernière tranche de l'opération cœur de village est programmée pour 2015. Un avant projet a déjà été réalisé afin de déposer dans les délais exigés par la Préfecture une demande de subvention au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Quand le projet sera définitivement validé par le Conseil municipal, il sera présenté aux habitants du village à l'occasion d'une réunion d'information ; les travaux devraient débuter en septembre 2015.

Rénovation salles de classe

Comme nous nous y étions engagés, trois salles de classe de l'école primaire vont être rénovées en 2015. A ce jour, nous avons prévu la peinture des murs et la pose d'un revêtement de sol. Nous allons également régler le problème de l'accessibilité en construisant une rampe d'accès et remplacer la porte d'entrée du bâtiment.

PLU

Le PLU est appliqué depuis le 3 novembre 2014 après l'enquête publique préalable qui s'est déroulée du 7 mai au 7 juin 2014. Le règlement et les plans de zonage sont à disposition du public sur le site internet de la Commune <http://www.saintsimon15.fr>. Ce document important détermine l'occupation de l'espace et notamment les zones constructibles pour les 10 ans à venir.

Saint-Simon commune fleurie



La commune de Saint-Simon, comme 46 autres communes du département, a participé au concours départemental villes et villages fleuris ; elle a obtenu un 2^e prix qui lui a été remis lors de la cérémonie qui s'est déroulée à OMPS fin octobre. Si le jury a apprécié les aménagements et plantations réalisés le long des axes routiers du bourg (Chemin départemental 17 et route de Boussac) ainsi que les parterres fleuris du village de Dône, certaines améliorations s'avèrent nécessaires notamment la restauration des haies qui entourent la salle polyvalente ou les pyracanthas seront progressivement remplacés par de la charmille et de jeunes fayards (hêtres). Le vieux pont mérite également une attention particulière. Nous tenons à remercier l'équipe des employés communaux ainsi que les personnes qui donnent un peu de leur temps pour les plantations ou l'arrosage régulier des parterres et jardinières rendant ainsi notre cadre de vie plus vivant et attractif.

Le personnel communal

Personnel administratif

Depuis le 1^{er} juillet, **ROMAIN SENEZERGUES** travaille dans notre collectivité en contrat d'avenir auprès de Florence PRAT, secrétaire de mairie. Son contrat de 35 h sur trois ans, a permis une plus grande amplitude horaire. Nos administrés peuvent désormais être reçus les mercredis et vendredis après-midis (cf. horaires en fin de bulletin).



Personnel des services techniques

- **RÉGIS BEZY** est responsable du service composé de 4 agents.
- **LAURENT OUBATTI** est en arrêt maladie depuis le 30.01.2014, il pourra être réintégré lorsque le corps médical le jugera apte.
- **JEAN-PIERRE DELRIEU** a quitté notre collectivité après 7 ans de bons et loyaux services pour reprendre l'exploitation agricole familiale. Il est en disponibilité pour 2 ans.
- **ANDRÉ SOLAQUES** vit une année difficile émaillée de nombreux arrêts maladie. Son contrat aidé est reconduit jusqu'à fin mars 2015.
- **DANIEL DEBLADIS** est en contrat aidé depuis avril 2014 pour 18 mois. Actuellement il suit une formation pour passer le permis poids-lourds.
- Pour pallier le départ de J. P. DELRIEU nous avons embauché **JEAN-LOUIS LAVEISSIERE** en CDD de 4 mois reconductible. 2014 aura été une année compliquée pour la gestion du personnel des services techniques. A tous nous leurs souhaitons un bon rétablissement et une belle réussite.

Personnel de l'école

- **ANNIE BOUSQUET**, contrat de 26 h annualisé : cantinière de 8 h à 15 h 30 + ménage au primaire de 15 h 30 à 16 h 30 sauf le lundi.
- **ELIANE BADUEL**, contrat de 26 h annualisé : garderie de 8 h à 8 h 30. Aide à la maternelle de 8 h 30 à 10 h. Surveillance des petits de 11 h 30 à 15 h 30. Responsable de la garderie de 15h 30 à 16 h 30 + ménage au primaire de 16 h 30 à 17 h 30.
- **VERONIQUE BRUHAT**, contrat de 35 h annualisé : garderie de 7 h 30 à 8 h 30. ATSEM à la maternelle de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30. Animatrice TAP et ALAE de 15 h 30 à 18 h.
- **JEANINE MOREAU**, contrat de 28 h annualisé : responsable de la garderie de 7 h 30 à 8 h 30. Aide à la cantine + aide à la maternelle et surveillance de 8 h 30 à 13 h 15. Nettoyage de la cantine de 13 h 15 à 15 h 30. Animatrice TAP de 15 h 30 à 16 h 30.
- **YVETTE TOURLAN**, contrat en CDD de 22 h annualisé : surveillance des enfants du primaire de 11 h 30 à 13 h 30 + ménage de la maternelle de 17 h à 19 h 30 les lundis, mardis, jeudi et vendredi. Ménage de la maternelle de 13 h à 14 h les mercredis après-midi. Garderie et aide à la maternelle le mercredi de 7 h 30 à 10 h 30. Ménage WC publics, mairie, cage d'escaliers des appartements municipaux les lundis de 10 h 30 à 11 h 30 et les vendredis de 9 h 50 à 11 h 30 et de 16 h à 17 h.
- **ROMAIN SENEZERGUES**, contrat d'avenir de 35 h à la mairie dont 8 h sur le groupe scolaire : animateur TAP et ALAE de 15 h 30 à 17 h 30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Nouveaux rythmes scolaires

Cette année 2014-2015, notre groupe scolaire accueille à ce jour 109 élèves, 2 enfants complèteront cet effectif après les vacances de février et/ou Pâques.

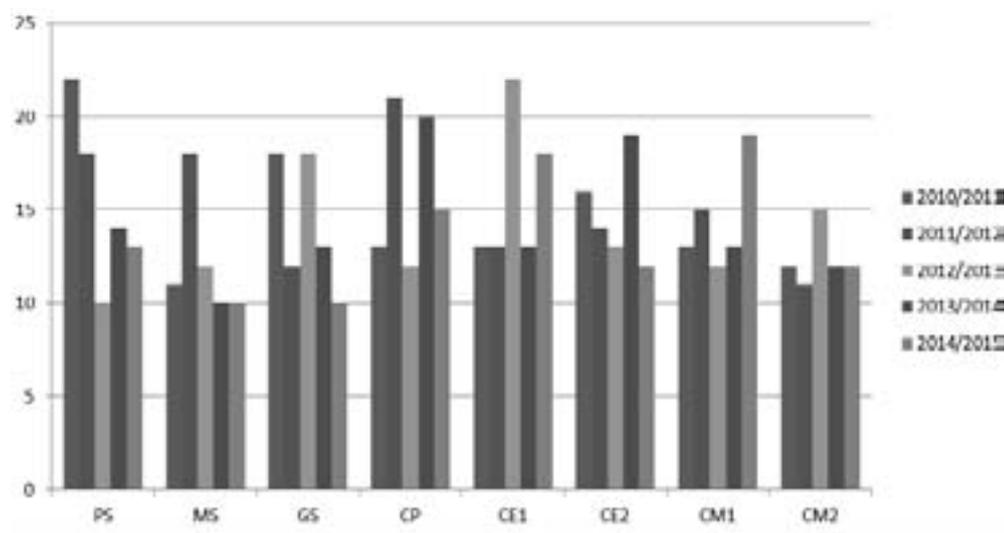
En raison des nouveaux rythmes scolaires, les horaires de cours ont été quelque peu modifiés : les enfants ont classe de 8 h 30 à 11 h 30 puis de 13 h 15 à 15 h 30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Nos écoliers ont dû retourner sur les bancs de l'école les mercredis matins de 8 h 30 à 11 h 30.

Cette année a été également marquée par l'arrivée d'une nouvelle enseignante pour la classe CE2-CM1, Madame Marion FORAX, Monsieur Dominique PIEUCHOT, ayant fait valoir ses droits à la retraite.

Deux enseignantes, Madame Barbara COUDERT et Madame Isabelle BILLAMBOZ interviennent une journée chacune par semaine sur le temps partiel de Madame Béatrice FAURE pour les CP et sur la décharge de direction de Madame Maggy ROUSSEAU pour les CE1.

Aucun changement n'a eu lieu dans la classe des CM1-CM2 toujours assurée par Monsieur Claude BOUCHET. Côté maternelle la classe de grande section est assurée par Madame Armelle PICOT (directrice), la classe de petite section par Madame Valérie MEYROUX et la classe de moyenne section le matin avec les grands et l'après-midi dans la classe des petits lorsque ces derniers sont à la sieste.



Effectifs de 2010 à 2015

Maternelle	PS	MS	GS	Total maternelle	Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total école
2010/2011	22	11	18	51		13	13	16	13	12	67	118
2011/2012	18	18	12	48		21	13	14	15	11	74	122
2012/2013	10	12	18	40		12	22	13	12	15	74	114
2013/2014	14	10	13	37		20	13	19	13	12	77	114
2014/2015	13	10	10	33		15	18	12	19	12	76	109

Prévisions des effectifs (sur les 2 prochaines années)

Maternelle	PS	MS	GS	Total maternelle	Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total école
2015/2016	8	12	11	31		10	15	18	13	19	75	106
2016/2017	8	9	12	29		11	10	15	18	13	67	96

Garderies

La garderie municipale a lieu tous les jours de 7 h 30 à 8 h 30 ainsi que le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30 pour un tarif unique de 1,40 €. Pour le mercredi un seul ticket permet l'accès à la garderie du matin et du midi. L'inscription n'est pas obligatoire contrairement à la garderie gratuite mise en place dans le cadre des TAP de 15 h 30 à 16 h 30. Sur ces temps de garderie les enfants peuvent arriver et repartir à l'heure qu'ils souhaitent.

La garderie du soir qui fonctionne de 16 h 30 à 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et les vendredis de 15 h 30 à 18 h 30 est un ALAE (Accueil de Loisirs Attaché à l'École). L'inscription se fait le matin auprès des enseignants.

Trois tarifs en fonction du quotient familial sont mis en place : 1,35 € ; 1,40 € ; 1,45 €.

Les tickets de garderie sont en vente à la mairie.

Ramassage scolaire

Les enfants qui souhaitent utiliser le transport scolaire doivent impérativement être inscrits à la mairie avant la rentrée des classes. Cette année, en septembre, 15 enfants empruntaient le ramassage, suite au déménagement d'une famille, ils sont maintenant 12 sur un circuit. Aucune inscription n'a été sollicitée sur le circuit de Boussac.

Le ramassage est effectué par la STAC avec un véhicule de 16 places. Un tarif forfaitaire est en place soit 32 € par trimestre pour le premier enfant, 22 € pour le deuxième et 12 € à partir du troisième enfant. Un responsable de l'enfant doit être présent à la montée et à la descente du car.

Cantine

Le choix a été fait cette année, d'augmenter d'un quart d'heure la pause de midi afin que deux services puissent être mis en place. Ceci permet aux plus jeunes (CP et maternelle) d'être seuls dans le réfectoire pour commencer à manger de 11 h 30 à 12 h. Les plus grands débutent le repas après.

Les enfants s'inscrivent le matin auprès de leurs enseignants (mis à part les maternelles pour qui les inscriptions sont demandées à la semaine sur le cahier de correspondance).

Le menu est disponible sur le site de la commune.

Depuis septembre, 70 à 95 enfants prennent, chaque jour, leur repas à la cantine.

Temps d'Activités Périscolaires

Depuis la rentrée 2014, nous avons mis en place les TAP, temps d'activités à organiser par les communes, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

Ils se déroulent dans les bâtiments de l'école, à la salle des fêtes, sur le terrain attenant à l'école et au stade du Pontail les lundis, mardis et jeudis de 15 h 30 à 16 h 30, en fonction des activités.

Ces activités sont gratuites, tout est pris en charge par la commune.

En moyenne 85 enfants y participent chaque jour. Elles n'ont aucun caractère obligatoire et une garderie gratuite fonctionne en parallèle pour les enfants qui ne souhaitent pas participer à l'activité proposée à leur groupe.

Le succès de certaines activités est tel que, parfois, nous devons mettre en place des roulements afin que chacun puisse bénéficier du panel d'activités (musique, poterie).

De façon générale, les groupes ont été formés en fonction des classes, 5 groupes sont constitués : maternelle ; CP ; CE1 ; CE2-CM1 et CM1-CM2 et les activités sont adaptées à l'âge des enfants.

Ces activités sont organisées de vacances à vacances.

L'inscription est obligatoire : pour cela, un tableau est donné aux familles trois semaines à l'avance.

Nos employés communaux Véronique BRUHAT et Romain SENEZERGUES ainsi qu'Anne TOURRETTE, mise à disposition par le SIVU, sont chargés de préparer les différents ateliers et de les animer.

De plus, la municipalité a fait le choix de financer, pour cette année scolaire, cinq intervenants extérieurs, chaque groupe pourra bénéficier de ces activités : le lundi Marie ONNO pour la gym-zumba, le mardi la troupe Beliashe pour du théâtre et

Sébastien MIJOULE dit "Babou" pour la musique, le jeudi M^{me} Sylvie LOUDIERES de l'Atelier 13 intervenant sur du recyclage de carton et Monsieur BAS Emmanuel dit "Manou" notre magicien-chanteur.

Après avoir fait appel à des bénévoles sur la commune, nous avons recensé de nombreuses personnes qui interviennent à titre gracieux : anciens professeurs, personnes retraités, parents d'élèves, FC Jordanne, Racing Club de St Simon, club de pétanque de St Simon et simples administrés de la commune, tous ayant du temps à donner aux enfants de l'école.

Nous tenons à les remercier pour leur investissement et en profitons pour faire appel à toutes les personnes susceptibles d'être intéressées pour mener une activité ou venir aider un encadrant. Grâce à tous, les enfants ont pu, ou vont pouvoir découvrir la faune et la flore, la poterie, les produits laitiers...

Nous tenons également à remercier la FAL du Cantal pour le prêt de matériel (malle d'escrime et structure d'évolution) ainsi que le club de basket d'Aurillac "BAAG" qui proposera cette activité gratuitement sur deux périodes.

Cette nouvelle organisation a un coût pour la commune que nous avons estimé à environ 2 500 € dans notre budget prévisionnel (1^{er} trimestre 2014-2015). Nous bénéficions d'un fonds d'amorçage, versé par l'Etat de 50 € par enfant scolarisé à l'école soit environ 5 500 €, ainsi que d'une aide de la CAF, qui sera versée en fonction des enfants présents à raison de 0,50 € par heure de présence.



L'accueil de loisirs Intercommunal Vallée de la Jordanne

L'accueil de loisirs, géré par le Syndicat Intercommunal de la Vallée de la Jordanne (SIVU), accueille les enfants de 3 à 14 ans.

Cette structure est ouverte le mercredi à partir de 12 h en période scolaire et pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été (excepté les 2 dernières semaines d'août) et d'automne.

En 2014, l'accent a été mis sur les activités relevant du domaine "sport - nature", avec la pratique du ski de fond, des raquettes au Col de Légal, des jeux d'orientation, du Land'Art. Ont été proposées les sorties suivantes : animations à la Maison de la Châtaigne à Mourjou, visite de la Vallée des daims à Junhac, sensibilisation à la pratique du golf à Vézac, animation autour de l'eau à la Maison de site de Mandailles, randonnées à Mandailles, labyrinthe de Maïs à St Mamet, sensibilisation autour du tri avec le SMOCE et la visite de l'Yzer. Des séjours ont également eu lieu l'été, 3 jours à Mauriac pour les 7/10 ans (canoë, tir à l'arc) ; pour les 11/14 ans un séjour à Najac (12) et un stage de voile au Ribeyres ont été proposés dans le cadre d'Agglo Loisirs, dispositif financé par la CABA.

Les enfants ont également pu découvrir diverses activités sportives à la journée Cantal Tour proposée par le Conseil Général au lac des Graves, et lors de l'après-midi proposée par le Comité Olympique à Peyrolles.

D'autres thématiques ont été abordées, notamment les cultures urbaines avec la pratique du skate à l'Epicentre, ainsi que des sorties théâtre et cinéma. Sans oublier les sorties piscine hebdomadaires ainsi que la sortie au Splash à Argentat qui ont toujours beaucoup de succès.

Quelques chiffres

157 enfants accueillis
1500 journées enfant



Contact :

04 71 47 14 03
06 72 89 00 89

sivomjordanne@orange.fr

Relais petite enfance "Les P'tites Mains"

POUR LES ENFANTS

Le Relais organise des animations collectives pour que les enfants vivent des expériences de partage, de découverte et de socialisation, **sous la responsabilité et la vigilance de l'(ou des) adulte(s) (parents, assistant(e)s maternel(le)s) qui les accompagnent.**

/// Pour les enfants ces temps d'animations :

- favorisent leur éveil et le développement de leurs capacités en découvrant des jeux, des activités et du matériel adaptés à leur âge (peinture, motricité, spectacles, sorties...).
- leur permettent de créer de nouvelles relations avec d'autres enfants, d'autres adultes et des professionnels de la petite enfance.



POUR LES ASSISTANTES MATERNELLES agréé(e)s et les candidat(e)s à l'agrément

- Le Relais vous informe sur l'agrément, le statut, la profession, le contrat, la mensualisation, les congés payés, vos droits et devoirs...
- Le Relais favorise le contact avec les parents à la recherche d'un(e) assistant(e) maternel(le).
- Le Relais vous permet de rencontrer d'autres assistant(e)s maternel(le)s et favorise les échanges sur vos pratiques professionnelles.
- Le Relais peut vous orienter vers les organismes administratifs et juridiques compétents.

POUR LES PARENTS

- Le Relais vous invite à participer aux animations avec votre (ou vos) enfant(s).
- Le Relais vous permet de rencontrer et d'échanger avec d'autres parents et des professionnels de la petite enfance.

POUR LES PARENTS employeurs d'un(e) assistant(e) maternel(le)

- Le Relais vous soutient dans votre fonction d'employeur, vous informe et vous conseille dans vos démarches, vos droits et devoirs : déclaration à l'URSSAF, contrat de travail, mensualisation...
- Le Relais met à votre disposition la liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s
- Le Relais peut vous orienter vers les organismes administratifs et juridiques compétents.



TEMPS D'ANIMATIONS

enfants/assistantes maternelles/parents
en période scolaire uniquement

St-Simon

Le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois
de 9 h 30 à 11 h 30
au centre de loisirs

Velzic

Le 2^e et 4^e mardi de chaque mois
de 9 h à 11 h
à la Médiathèque

Lascelles

Le 2^e et 4^e vendredi de chaque mois
de 9 h 30 à 11 h 30
à l'ancienne Mairie

Contact :

06 72 89 00 89

La CABA au service des habitants de Saint-Simon

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère au quotidien différents services pour les habitants de son territoire. Voici un panorama des principales actions réalisées au quotidien par la CABA, en particulier pour les habitants de Saint-Simon.

Eau et assainissement

Tout au long de l'année, les services de l'Eau et de l'Assainissement assurent la surveillance et l'entretien des ouvrages d'alimentation en eau potable et d'assainissement afin de garantir leur bon fonctionnement, la qualité et la continuité du service. En 2014, à Saint-Simon, ont été réalisés :

- 3 nouveaux raccordements au réseau d'eau et 1 au réseau d'assainissement ;
- 6 nouveaux raccordements à l'assainissement autonome ;
- nettoyage annuel obligatoire des réservoirs des Ardennes le 18 mars, La Bastide le 15 avril et Rouffiac le 12 février ;
- 5 réparations avant compteur ;
- 2 renouvellements de compteur ;
- 9 permis de construire dont 3 en assainissement non collectif ;
- 5 dossiers de réhabilitation de systèmes d'assainissement individuel subventionnés dans le cadre du 10^e programme de l'Agence de l'eau Adour-Garonne ;
- 2 contrôles d'installations neuves d'assainissement individuel ;
- 1 consultation du Service Public d'Assainissement Non Collectif dans le cadre de ventes immobilières.

Etudes / Travaux :

- Cité Moussarie et du Chemin des Vergnes : fin de la réhabilitation des réseaux d'eau potable (106 502,89 € HT) et d'eaux usées (42 674,50 € HT), avec travaux de reprise partielle du réseau d'eaux pluviales, d'enfouissement des réseaux secs puis travaux d'aménagement de surface par la commune.
- Hameau de Boussac : en 2015, travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable avec déplacement de conduite sous domaine public (RD).

Infos pratiques :

- chaque abonné est responsable de la surveillance de son compteur d'eau et doit contrôler sa consommation ;
- l'abonné est responsable de la protection de son compteur et des réparations à l'intérieur de son habitation ;

- pour toute information : Régie de l'eau au 04 71 46 86 38, SPANC au 04 71 46 86 31, Urgence Eau et assainissement au 04 71 46 48 60.

Environnement

- 4 Points d'Apport Volontaire complets (emballages, journaux/magazines, verre) et 4 colonnes supplémentaires pour le verre ;
- autres déchets : à apporter à la déchetterie des Quatre-Chemins (dont Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques qui fonctionnent grâce à une pile, une prise ou un accumulateur et Déchets Ménagers Spéciaux - bricolage, entretien, jardinage - avec leur emballage) ou à la déchetterie de l'Yser ;
- contact : Centre technique communautaire, 04 71 46 48 50.

Transports

- gérés par la Stabus pour le compte de la CABA ;
- liaison Saint-Simon - Aurillac par la ligne G, du lundi au vendredi ;
- service de Transport à la Demande le samedi et pendant les vacances scolaires (réservation : 04 71 48 53 00).
- contact Stabus : 3 avenue Gambetta, Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr

Urbanisme et Habitat

La CABA conduit un Programme d'Intérêt Général "Précarité énergétique, Autonomie, Handicap" pour :

- soutenir les propriétaires occupants aux revenus modestes dans la rénovation de leur logement afin de lutter contre la précarité énergétique ;
- améliorer le confort pour les personnes âgées et/ou handicapées.

En 2014, 5 dossiers ont été enregistrés sur Saint-Simon. Ce programme s'achève en 2015 (sous réserve des crédits disponibles).

Renseignements : PACT Cantal, 9 Avenue Aristide Briand, Aurillac, 04 71 48 32 00, cantal@pact-habitat.org.

Grands équipements

A l'échelle communautaire, l'une des actions majeures de la CABA est la réalisation et la gestion d'équipements structurants :

- Médiathèque du Bassin d'Aurillac (inscriptions et animations gratuites pour les habitants de la CABA) - rue du 139^e RI, 04 71 46 86 36, mediatheque.caba.fr ;
- Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac (accueil gratuit des scolaires et des centres de loisirs de la CABA) - rue du Dr Patrick Béraud, 04 71 48 26 80, centreaquatique.caba.fr ;

CABA (suite)

- Stade Jean Alric (nouveau parvis et nouvelle Tribune d'Honneur inaugurés le 5 septembre 2014) ;



- Epicentre (dédié aux cultures urbaines, BMX, Skate... - Street Plaza, nouvelle aire de glisse extérieure, inaugurée le 20 novembre 2014) ;
- Le Prisme (billetterie Centre de congrès, 1 bis place des Carmes, Aurillac, 04 71 46 86 58, www.aurillaccongres.com) ;
- Le Chaudron (studios de musique en cours d'extension) ;
- Le Parapluie (centre de création artistique pour les arts de la rue, en lien avec le Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac) ;
- Stade d'Athlétisme Marie-José Péréc (nouveau bâtiment d'accueil en cours de construction) ;
- Boulodrome ;
- La Plantelière.

CABA

Accueil : 41, rue des Carmes - 04 71 46 86 30

Centre technique communautaire :

195, avenue du Général Leclerc - 04 71 46 48 50

Site : www.caba.fr - Page : www.facebook.com/caba.official

Interdiction du brûlage des déchets verts

Risques sanitaires

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants en quantité importante, dont les particules fines, les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), les oxydes d'azote, le monoxyde de carbone les dioxines et les furannes.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la toxicité des substances émises peut être accrue quand sont associés d'autres déchets comme par exemple des plastiques ou des bois traités (émission de composés organiques volatils).

Réglementation

Les déchets verts produits par les particuliers ou les collectivités territoriales (déchets de parcs et jardins) relèvent de la catégorie des déchets ménagers.

Leur brûlage est interdit, en référence à l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental du Cantal.

Sanctions

Les infractions au RSD peuvent être constatées :

- par les agents de police municipale ou tout officier de police judiciaire de la police nationale ou de la gendarmerie nationale territorialement compétent pour tous crimes, délits ou contraventions,
- par procès verbaux par les officiers ou agents de police judiciaire.

Le maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire (article 16, 1^{er} du code de procédure pénale) peut lui-même constater la commission d'une infraction au RSD ainsi que les policiers et gendarmes.

Le non respect des dispositions du RSD expose le contrevenant à une amende de 3^e classe, pouvant s'élever au maximum à 450 euros aux termes de l'article 7 du décret n°2003-462 du 21 mai 2003 relatif aux dispositions réglementaires des parties I, II et III du code de la santé publique qui encadrent l'élaboration et le contenu des règlements sanitaires locaux.

Lorsqu'une infraction à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts est constatée, la juridiction de proximité (et à partir de 2015 le tribunal d'instance ou le tribunal de police), statue sans débat préalable par une ordonnance pénale portant soit relaxe, soit condamnation à une amende. Le chef du greffe de la juridiction notifie ensuite l'ordonnance pénale au prévenu par une lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

A noter

Les déchets verts agricoles ne sont pas concernés par le règlement sanitaire départemental. Leur brûlage peut, en vertu des articles D615-47 et D681-5 du code rural, être autorisé par le Préfet pour des raisons agronomiques ou sanitaires. De même, l'écobuage peut être autorisé "dans le respect des dispositions d'un arrêté préfectoral". Le dernier arrêté dans le Cantal date du 24 juin 2013.

Service référent : Agence Régionale de Santé d'Auvergne, Délégation Territoriale du Cantal.



Le SMOCE

Le Syndicat Mixte Ouest Cantal Environnement (SMOCE) regroupe 89 communes réparties sur la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA) et sur les communautés de communes Cère et Goul En Carladès, Cère et Rance en Châtaigneraie, Entre 2 Lacs, Pays de Maurs et Pays de Montsalvy. Le SMOCE a pour compétence, sur ce territoire, la réalisation des études, l'établissement des projets, leur concrétisation dans le cadre :

- du Programme local de prévention des déchets contractualisé avec l'ADEME,
- de la mise en place d'actions favorisant la réduction des déchets,
- de la mise en place d'équipements d'élimination favorisant la valorisation énergétique et matière, en s'appuyant au maximum sur une mutualisation des moyens.

Le service de broyage de végétaux



Le service de broyage de végétaux à domicile existe depuis juillet 2013. La mise en place de ce nouveau service présente de nombreux avantages pour le particulier. En effet, outre l'obtention d'un broyat de qualité qui viendra comme apport carboné,

essentiel pour le compostage des bio-déchets, il peut également être utilisé en paillis, pour les parterres de fleurs par exemple. Cela freine la pousse de mauvaises herbes et maintient une humidité constante –et donc limite l'arrosage.

Ce service permet dès lors aux particuliers d'éviter les déplacements dans les déchetteries ou de brûler les végétaux coupés, voire les dépôts sauvages, pratiques illicites. C'est donc pour tous ces avantages que le SMOCE réalise désormais le broyage de végétaux à domicile, gratuitement, sur son territoire d'intervention (voir ci-dessus). Avec pour compétence le traitement des déchets ménagers et assimilés, le syndicat répond en partie à l'objectif de réduction de déchets fixé par l'ADEME dans ses engagements pris fin 2011 dans le Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Cette contractualisation prévoit de réduire à minima de 7 % l'ensemble des déchets dans la circonscription du SMOCE. Et les déchets verts en font bien évidemment partie.

Pour bénéficier de ce service gratuit, contacter le SMOCE au 04.71.63.87.64 ou sur www.smoce.fr.

Le tri, c'est facile

Trier est un geste facile au quotidien pour préserver les ressources naturelles et faire barrière à la pollution.

3 RÈGLES D'OR...



Règle n°1

Tous les emballages en papier, carton, acier, aluminium et les briques alimentaires : dans le bac de tri (conteneur jaune ou point d'apport volontaire).



Règle n°2

Pour les emballages en plastique : uniquement les bouteilles et flacons dans le bac de tri (conteneur jaune ou point d'apport volontaire).



Règle n°3

Bouteilles en verre, pots en verre, bocaux en verre : dans le conteneur à verre.

...ET 2 ASTUCES POUR UN TRI FACILE

Astuce n°1

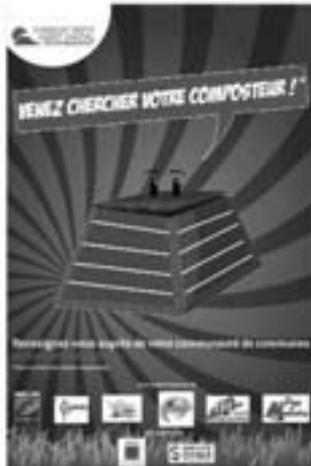
Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider

Astuce n°2

Laisser les emballages en vrac et ne pas les imbriquer entre eux, ils seront plus facilement séparés et plus facilement recyclés.

Retrouvez la géolocalisation de tous les points d'apport volontaire sur www.smoce.fr

Pour des poubelles plus légères !



Faire du compost, c'est alléger de près de 30 % le poids de vos poubelles, soit entre 35 et 60 kg par habitant et par an de déchets fermentescibles ou de bio-déchets ! Vos poubelles sentiront également moins mauvais.

C'est autant de déchets qui ne seront pas à traiter par la suite. En réalisant ce geste simple, vous contribuerez ainsi à la réduction des déchets collectés. Pour les jardiniers, que ce soit pour un potager ou un jardin d'agrément, c'est l'assurance

d'améliorer la fertilité des sols et donc d'avoir de belles plantes par la suite. En valorisant les déchets organiques à domicile, le compostage permet d'obtenir un compost gratuit et un amendement naturel. Source d'économies, il n'est plus utile d'acheter du terreau ni d'engrais.

Selon la taille de votre foyer, des composteurs de 400 l. ou de 800 l. sont à votre disposition auprès de votre communauté de communes à un coût avantageux.

Les amis de Boussac

En 2014, trois manifestations ont mobilisé les membres de l'association des Amis de Boussac :

- La première, **le 11 juin 2014**, avec la transhumance des moutons qui s'est arrêtée au ruisseau de Boussac. L'association a participé au ravitaillement des marcheurs.
- La deuxième, **le 21 juin 2014**, avec la Fête des voisins. Cela a été l'occasion de rallumer le four du village. 70 personnes environ ont pu apprécier le pain dont la pâte fut fournie par un habitant du village ainsi que les nombreux plats et desserts préparés par les participants à cette journée.
- Et enfin, **la traditionnelle Fête du village de Boussac les 23 et 24 août 2014** avec une soirée disco neige et barbecue le samedi soir animée par Cédric Apcher. Le dimanche, 150 personnes ont participé au repas champêtre suivi par une animation dance country assurée par le Val Country Club d'Aurillac.

L'association remercie la municipalité, M. et M^{me} SERONIES pour la mise à disposition du terrain, M. DEGOUILL pour l'électricité, ainsi que tous les membres de l'association qui chaque année se mobilisent pour le bon fonctionnement des différentes manifestations.

L'association des Amis de Boussac vous souhaite une bonne année 2015.



Donneurs de Sang bénévoles d'Aurillac et sa région

Dates des prochaines collectes prévues en 2015 à la salle polyvalente de SAINT-SIMON :

Mardi 12 mai : 16h30 – 19h00

Vendredi 12 octobre : 16h30 – 19h00

Merci de votre soutien.



CCAS

Comme c'est la tradition, lors du premier week-end de décembre, nos aînés de 65 ans et plus ont été invités par le CCAS, à partager un repas, à la salle des fêtes. Ce dernier a été préparé, comme l'an passé, par M. BENET, restaurateur basé à MURAT.

Ils étaient une petite centaine à se retrouver pour partager ce moment de convivialité animé par quelques chanteurs et magiciens amateurs. La soirée s'est terminée sur un air d'accordéon.



Associations et clubs (suite)



Les membres du CCAS ont également rendu visite et offert quelques gourmandises à environ 70 personnes âgées de plus de 80 ans vivant à leur domicile ainsi qu'à des personnes malades ou vivant en maison de retraite ou en établissements spécialisés qui ne peuvent pas participer au repas.

Cette année le CCAS a organisé une bourse aux jouets le 16 novembre qui a connu un franc succès en termes d'inscriptions. En fonction des stands les vendeurs étaient plus ou moins satisfaits.

Le CCAS a également vocation à aider les personnes en situation de précarité sur la commune. En 2014 nous avons pu aider une famille pour un voyage scolaire.



De plus le CCAS finance le CLIC = Centre Local d'Information et de Coordination.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage.

Il a pour objectif de donner des informations et d'aider à la mise en place du maintien à domicile, de promouvoir et de coordonner les aides et services qui peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie des plus de 60 ans. Ce service est gratuit.

Les membres du CLIC peuvent recevoir dans leurs locaux sur Aurillac mais aussi au domicile des demandeurs.

CLIC

6 rue Eloy Chapsal
15000 AURILLAC
04 71 62 88 95
Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h 30

Comité des Fêtes de Saint-Simon

Le comité des Fêtes a débuté ses animations le 26 avril 2014 par une nouveauté "la Saint-Simonienne". Cette randonnée semi-nocturne d'une dizaine de kilomètres autour de St-Simon a été un franc succès. Malgré une météo maussade, 90 randonneurs courageux ont pris le départ. Ils ont apprécié le parcours, le ravitaillement à Oyez et ont allumé les lampes frontales (au plus grand bonheur des enfants) avant l'arrivée à St-Simon car la nuit commençait à tomber. 130 repas (saucisse truffade et tarte aux pommes) servis à la salle polyvalente ont permis à tous de reprendre des forces. Une réussite qui mérite d'être renouvelée.

Participation à "La Transhumance" comme les années précédentes. Quelques membres du comité ont participé à l'organisation de cette manifestation.

Le 21 juin 2014, jour de Fête de la musique était aussi celui de l'UTPMA (Ultra Trail Puy Mary Aurillac). Nous avons tenu le ravitaillement sous le Sully de 10 h du matin jusqu'à 4 h du matin. Quelques 2000 coureurs, randonneurs et marcheurs ont fait une halte plus ou moins grande sur la place de l'église et en soirée ont pu profiter de l'animation proposée par un DJ.

Enfin le 10^e Marché de Noël s'est déroulé le dimanche 14 décembre. Beau temps, Bonne fréquentation, quelques nouveaux exposants. De beaux stands et surtout celui de l'amicale des parents d'élèves avec des objets magnifiques réalisés par les enfants. La calèche, remplie d'enfants, a effectué de nombreux tours de village. Beaucoup d'amateurs pour la dégustation d'huitres avant midi. Le Père Noël tant attendu est arrivé vers 15 h 30 et a fait sa distribution de friandises parmi les petits et les grands. Le tirage de la tombola s'est effectué vers 17 h 30 et a comblé une douzaine de gagnants (peluche, champagne, paniers garnis, corbeille de fruits, fromage...).

Nous remercions à cette occasion les membres du comité des Fêtes de Beillac qui nous ont aidé pour cette manifestation ainsi que pour la randonnée du mois d'avril car nous ne sommes pas suffisamment nombreux. Notre association souffre du manque de bénévoles. De plus, notre président actuel a déménagé et ne pourra plus assurer ses fonctions. Une assemblée générale extraordinaire aura lieu le vendredi 6 février à 19 h pour élire un nouveau bureau. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.



Comité des Fêtes de Beillac

Au chapitre des festivités 2014, nous avons organisé le repas de juin avec l'aide du comité des fêtes de Saint Simon. Nous les remercions de leur soutien amical et efficace.

Puis en août, la Fête du village a connu une belle affluence sous un soleil généreux.

Nos deux tourtereaux, Isabelle et Cédric, entourés de Manon, Lili et Gabin, en ont profité pour s'épouser puis fêter l'évènement comme il se doit sous les tilleuls du Puy Gerbert.

Nous leurs souhaitons tout le bonheur du monde.

En cette fin d'année nous venons de procéder à la décoration de la fontaine de Beillac qui s'illumine dès le crépuscule.

Pour terminer, nous voulons rendre hommage à deux amis Beillacois qui viennent de nous quitter : nos deux

doyens, Robert "le cht'li" et Marcel "mémoire du village". Il est certain que leur jovialité, leurs visites au four à bois vont beaucoup nous manquer.

On ne vous oubliera pas vous deux.

Le comité des fêtes vous souhaite une bonne année 2015.



Amicale De Las Calms d'en Douno

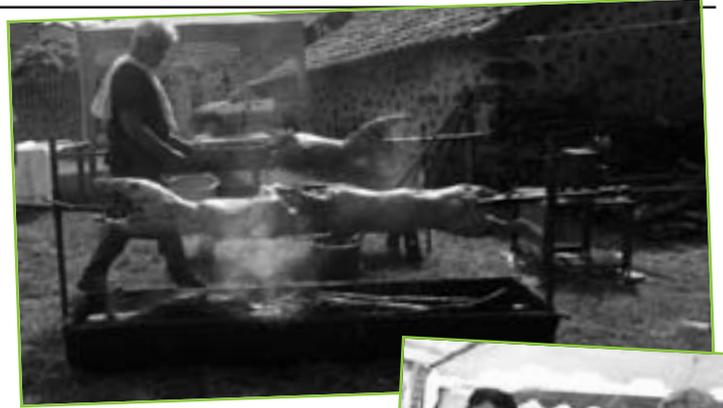
Le 22 Juin 2014, à Saint-Jean de Dône, a eu lieu, dans une ambiance conviviale et festive, le traditionnel repas champêtre.

Grâce au travail des nombreux bénévoles de l'Association, les convives ont pu déguster un délicieux méchoui dont Jean-Pierre surveille la cuisson, accompagné d'un aligot préparé par les Dames du village.

Notre ami Jean-Claude nous avait confectionné des tourtes de seigle que nous avons cuites dans le Four de Saint-Jean de Dône.

L'après-midi, un concours de pétanque était organisé facilitant ainsi la digestion pour certains, pendant que les enfants dégustaient un goûter offert par l'Amicale.

Pour clôturer cette journée, les derniers convives se sont retrouvés le soir autour d'un bol de soupe au fromage.



Le 31 Août 2014, pour remercier tous les bénévoles, Daniel nous a accueilli dans son Buron et nous avons partagé, tous ensemble, un agréable moment autour d'un casse-croûte amélioré.

Au son de l'accordéon de Fabienne, certains ont même "poussé la chansonnette" !

Le succès de ces manifestations nous promet encore de belles fêtes à Saint-Jean de Dône.

Rire avec Anthony



Cette année 2014 a été riche pour l'Association Rire Avec Anthony, tant par les manifestations et que par les actions menées.

L'organisation d'un concours de belote en octobre et différents dons ont permis de récolter des fonds considérables. L'association Denis Barbet a aussi reversé une partie des fonds recueillis lors d'un tournoi de Rugby pour un total de 1500 euros. Le Crédit Agricole a aussi participé en offrant 1200 euros grâce à l'engagement du Centre Relation Client d'Aurillac lors d'une animation.

L'ensemble des projets entrepris a été réalisé. Le véhicule est dorénavant adapté, ce qui permet une installation plus rapide et moins fatigante du fauteuil roulant. La salle de bain quant à elle a été repensée et aménagée ce qui facilite l'évolution d'Anthony à l'intérieur.

A l'heure d'aujourd'hui rien n'est encore envisagé pour 2015.

Les membres de l'association vous remercient pour votre soutien et vous souhaitent de bonnes fêtes et une excellente année 2015.



Les Ateliers de la Jordanne

Pendant le premier semestre de l'année 2014, les membres de l'association ont pu exposer leur travail à l'Auberge de la Croix de Cheules en mai-juin.

A suivi la traditionnelle exposition estivale, où se sont côtoyées peintures et sculptures. Notre invité d'honneur, Raymond Civiale, nous a fait partager son talent, d'autant plus que ses tableaux représentaient essentiellement des paysages de la vallée de la Jordanne.

En septembre, nous avons retrouvé le chemin de la salle polyvalente pour notre atelier hebdomadaire (mercredi de 20 h à 22 h). L'association s'est encore étoffée, avec 14 membres, qui pratiquent la peinture, le dessin ou la sculpture.

En novembre, nous avons organisé un stage de dessin sur le visage, animé par Jean-Fabien Delhostal .

En décembre, participation au traditionnel marché de Noël.

D'autres projets sont dans les cartons pour 2015, dont nous vous tiendrons informés.

Vous pouvez toujours découvrir notre travail sur le site de l'association (taper "les Ateliers de la Jordanne" sur un moteur de recherche).

Le bureau a été renouvelé en partie cette année :

- Présidente : Claudine FORCE
- Trésorière : Christiane GARDES
- Secrétaire : Marie-Françoise BARRIER

Si vous êtes intéressé par la peinture ou le dessin, vous pouvez nous rejoindre, dans une ambiance sympathique.

Pour nous contacter, vous pouvez vous adresser à la mairie, au 04 71 48 49 75 (Claudine Force), au 04 71 62 97 45 (Christiane Gardes), au 04 71 47 13 74 (Marie-Françoise Barrier).

Les Ateliers de la Jordanne vous adressent leurs meilleurs vœux artistiques pour 2015.

Les amis de l'Eglise de Saint-Jean-De-Dône

L'association a pu effectuer en 2014 la pose de deux vitraux supplémentaires qui étaient prévus dans le programme des réalisations possibles.

Fin juin 2014, le maître verrier Dominique CHATELAIN, après avoir réalisé le vitrail de Saint Géraud dans la nef, a créé dans la chapelle de la vierge un vitrail représentant la vierge en majesté à l'exemple des vierges romanes auvergnates.

Début décembre 2014, un second vitrail a été placé dans la chapelle Saint Jean Baptiste, vestige de la commanderie du XV^e siècle. C'est un don de la Ville d'Aurillac provenant d'une chapelle funéraire en ruine abandonnée et reprise par la Ville. Le vitrail datant du milieu du XIX^e siècle est signé et a pu être restauré par le maître verrier.

Ces deux vitraux et celui déjà posé de Saint Géraud sont du plus bel effet et constituent une belle réalisation.

Ils évoquent également le souvenir du prieuré de Saint Géraud et de la commanderie des Hospitaliers de Saint Jean qui lui a fait suite jusqu'à la Révolution.

Généralisations mouvement

Les aînés ruraux Club Jordanne Puy Mary

Le club maintient ses activités bien que le nombre d'adhérents diminue chaque année

8 janvier : Tirage des rois à Saint Simon

13 février : carnaval à Saint Simon.

26 mars : Assemblée générale à Lascelle

24 avril : Sortie à Bort les Orgues (Musée du cuir et barrage)

22 mai : Journée à Laguiole (Coutellerie artisanale et fromagerie)

19 juin : croisière sur le Lot à partir de Flagnac

10 août : Kermesse à Mandailles

4 septembre : sortie à Lavastrie

2 octobre : journée à Fau de Peyre et Saint Chely d'Apcher

4 décembre : Repas de fin d'année « au bon accueil » à Polminhac

11 décembre : concours de belote à Saint Simon

Pendant les mois d'hiver : jeux à Saint Simon le jeudi après-midi.

Certaines personnes ont profité des séjours organisés par la fédération du Cantal : Carnaval de Nice - les Pyrénées - la Loire Atlantique et l'Italie du nord.

Les responsables du club (tous bénévoles) font appel aux nombreux retraités de la vallée pour que par solidarité, ils viennent augmenter le nombre d'adhérents.

Renseignements auprès des responsables de Saint Simon : Marcel Baldasso 04 71 47 11 56 / Marguerite Lavergne 04 71 47 11 76.

Associations et clubs (suite)

Amicale des Parents d'Elèves

Pour commencer, je souhaitais tout d'abord rappeler quel était le rôle de l'amicale.

Pour celles et ceux qui ne le savent pas encore, l'APE finance toutes les sorties organisées pendant le temps scolaire. La plus grosse dépense concerne en premier lieu le budget transport. En effet, lorsque les enfants prennent le bus pour se rendre à la piscine, au poney, voir un spectacle, visiter une exposition ou lors du voyage de fin d'année, c'est l'amicale qui prend tout en charge. Si les visites ou les spectacles sont payants, c'est financé par l'APE. Les goûters sont généralement aussi offerts par l'amicale.

Je ne vais pas tout énumérer mais pour information l'APE paye par enfant et par an environ 70 euros. Au total c'est donc plus de 7 000 euros qui tous les ans sont versés par l'APE.

La seule participation financière demandée aux parents est de 2 € par an pour le spectacle de Noël.

Pour financer toutes ces sorties, l'APE organise différentes manifestations tout au long de l'année. Notre quine vient déjà d'avoir lieu et voici les prochaines manifestations :

• **Samedi 24 janvier** : Concours de Belote

• **Samedi 21 mars** : Carnaval

• **Dimanche 26 avril** : Vide grenier

• **Samedi 27 juin** : Fête de l'école

Les membres actifs de l'amicale passent du temps pour préparer et organiser ces différentes manifestations et nous avons besoin d'être aidés pour cela.

L'amicale des parents d'élèves, comme son nom l'indique, est ouverte à l'ensemble des parents. Malheureusement aujourd'hui très peu s'investissent à nos côtés, et petit à petit les membres de l'amicale se découragent.

Il serait dommage dans les années à venir de voir disparaître cette amicale, car cela signifierait que nos enfants n'auraient plus aucune activité extérieure à l'école.

En espérant recevoir l'appui d'une grande partie d'entre vous pour les prochaines manifestations.

Bonnée Année 2015

Christophe Reygnier, *Le Président*

F.N.A.C.A. Anciens combattants

L'association des anciens combattants en Algérie-Tunisie et Maroc a organisé en 2014 comme à l'accoutumée les cérémonies du souvenir du 19 mars-8 mai-11 novembre.

Le 14 juin 2014, une sortie promenade dans l'Aveyron avec au programme :

• Visite d'un moulin "Au fil de laine"

• Déjeuner à Asprières et visite d'une Safranière.

Le 11 novembre après la cérémonie au monument aux morts, le repas annuel de l'association a eu lieu au restaurant des Deux Ponts chez Laurent RAOUX.

L'effectif de l'association est resté stable en 2014.

A tous et à toutes, meilleurs vœux pour 2015.

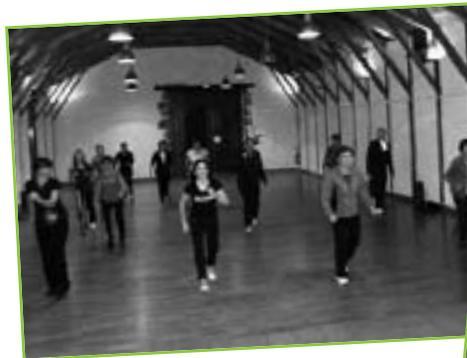
Gym Saint-Simon

Les cours ont repris depuis mi-septembre à la salle polyvalente et se déroulent tous les lundis de 18h45 à 19h45 et tous les jeudis de 20h à 21h. L'association compte cette année une trentaine d'adhérentes et notre monitrice Marie ONNO propose des cours variés (échauffement, renforcement musculaire, abdos, fessiers, steps, zumba en milieu d'année)

Cette année, une nouveauté, un cours de danse (initiation au Rock'n roll) est proposé par Suzanne MAYENOBE tous les lundis de 20h à 21h. Si le but premier est d'apprendre à danser le Rock'roll, c'est surtout un moment de détente et de convivialité et dans le dernier quart d'heure, une petite danse en ligne est proposée.

Vous pouvez encore nous rejoindre pour l'année 2015.

Contacts : G. Fabre (Présidente) 04.71.47.10.91, M. Debladis (Trésorière) 04.71.47.13.22, C. Pradier (secrétaire) 09.54.38.07.80, S. Mayenobe (Danse) 06.14.67.37.54



Racing Club Saint-Simon

CONTINUITE AU RACING CLUB SAINT SIMON

Pas de changement au sein du RC Saint Simon où les rugbymen des présidents Michel Djilali et Pierre Salles poursuivent leur bonhomme de chemin sereinement. La formation et la convivialité restent les deux axes essentiels de la politique du club de la vallée de la Jordanne.

Le groupe qui a disputé les 32^e de finale contre Issoire.



BILAN POSITIF POUR LE GROUPE SENIOR

L'équipe fanion managée par Marc Brasquies et Jérôme Barbet a réussi une seconde partie de saison exceptionnelle. En effet, seulement classés à la 8^e place de la poule à la trêve hivernale, les "blacks" ont enchaîné les victoires lors des matchs retours pour finir sur le podium à un petit point de la finale à Brive. En accrochant la 3^e place derrière Argentat et l'intouchable leader Lacapelle Marival, les Cantalous ont obtenu leur billet pour les phases nationales du championnat de France. Malgré une grosse prestation fournie face au champion d'Auvergne Issoire qui a su se montrer très réaliste l'aventure s'est terminée en 32^e de finale. L'équipe B de Philippe Salles et Ludo Monier battue à Pompadour lors du dernier match n'a pas pu aller défendre son titre à Brive en terminant deuxième à égalité au nombre de points mais privée de finale en raison d'un nombre de jours de suspension supérieur à son adversaire. Cette année ces deux équipes avec un effectif rajeuni qui a vu le retour de Thomas Fargues pour épauler les coachs devraient encore jouer les premiers rôles dans une poule ouverte.

SAISON EN DEMI TEINTE POUR LES ÉQUIPES DE JEUNES

Les cadets avec un effectif trop juste n'ont pas pu aller au bout de la saison et ont été contraints de déclarer forfait général pour les 3 dernières rencontres. Les juniors des éducateurs Frank Sabas et Philippe Mourgues ont effectué une saison honorable et ont baissé pavillon en demi finale du secteur sud Ouest contre les béarnais de Lembeye.

BELLE SAISON DE L'ÉCOLE DE RUGBY

Les "Ptits Blacks" chers au président de l'école de rugby Bernard Estabel ont effectué une saison pleine en participant aux nombreux tournois mis en place par le comité départemental et le secteur sud ouest. A souligner la saison remarquable du groupe des moins de 11 ans qui a collectionné les victoires tout au long de la saison. Malgré la refonte des catégories d'âge imposée par la FFR, c'est encore 90 jeunes qui porteront fièrement les couleurs du Racing Club.



Les « ptits blacks » prêts pour assurer la relève.

AUTOUR DU PONTAIL

Cette année 19 féminines pratiquent le ballon ovale en rugby loisir et font preuve d'une belle assiduité aux entraînements.

Grosse affluence pour la 7^e édition du Trail tout de la Jordanne avec 209 inscrits au 14 Kms, 60 au 20 kms, 80 randonneurs et 450 convives pour déguster le chou farci.

Record de participation au tournoi des "Ptits Blacks" au mois de juin avec plus de 900 gamins sur la plaine des jeux du Pontail.



Les féminines lors de leur victoire face au stade Marivalois.

Amicale de Pétanque de Saint-Simon

Le nombre des licenciés reste stable par rapport à 2012. Le club compte 43 adhérents dont 10 féminines et 6 jeunes.

Tous les championnats départementaux ont vu une excellente participation de Saint-Simon. On notera en particulier en tête à tête masculin, David BADUEL perd en 32^e, Roger MATRAT perd en 8^e, et Mickaël DE LACRUZ perd en 1/2 de finale.

En championnat départemental Jeunes, mentionnons la belle performance de Mathilde FELGINES, en Junior, et de Dylan LEYMARIE en cadet.

Dans toutes les compétitions, Mathilde fait des "perfs", elle rejoindra en 2014 la catégorie senior.

En championnats par équipes de clubs, où Saint-Simon s'engage chaque année en masculin comme en féminin, l'équipe "Honneur" descend en "Promotion". L'équipe féminine est vice-championne du Cantal, et monte en Régional. L'équipe masculine du championnat régional descend a priori en départemental (en attente de confirmation). En catégorie 55 ans et +, l'équipe a participé à toutes les journées.

Nous remercions Laurent RAOUX et Jeannette qui, au cours des journées où nous avons reçu les différentes équipes des championnats par équipes de clubs, ont répondu présents avec bonne humeur et beaucoup de saveurs à l'image de leur cuisine. Les joueurs ne me démentiront pas.

Les concours internes : ils n'ont pas attiré autant de monde que d'habitude, le mauvais temps subi jusqu'en fin juin, une légère démotivation des joueurs, il faudra trouver des solutions pour faire revenir les participants en nombre. Malgré cela, l'ambiance chaleureuse et familiale est toujours de mise.

Après l'espoir d'avoir un vrai local digne de ce nom, relégué aux oubliettes à cause d'une nouvelle loi sur les zones inondables, tous nos regards se portent maintenant sur l'aménagement des terrains qui pourraient nous permettre d'organiser des rencontres un peu plus importantes et faire vivre la pétanque à Saint-Simon sur un autre niveau. Bonne nouvelle, les travaux devraient commencer très vite.

Nous souhaitons remotiver les adhérents pour qu'ils continuent à avoir "l'envie". Nous voulons redynamiser le club. Nous continuerons à soutenir les adhérents lors des différents championnats. Sachant pouvoir compter sur tout le monde, nous souhaitons que 2015 soit une belle année pleine de joie et de résultats.



Association Communale de Chasse Agréée

L'ACCA de St Simon compte 54 cartes pour la saison 2014/2015 soit 3 de moins que la dernière saison.

Le bureau a également changé avec l'entrée comme vice président de Philippe RODIER à la place d'Elie DELPONT, celui-ci rentrant au bureau de l'AICA d'AURILLAC en tant que vice-président. Le nouveau bureau est le suivant :

Président : Laurent VELLE

Vice Président : Philippe RODIER

Trésorier : Olivier DELRIEU

Secrétaire : Thierry LAYBRO

Membres : Philippe CIVIALE, Alain LAFAIRE,
Michel TOURLAN, Olivier GAILLAC,
Jean-François VELLE.

Pour la saison 2014/2015, il a été lâché 14 couples de lièvres d'Europe Centrale, 50 faisans, 70 perdreaux. Il a été prélevé 10 chevreuils dont on constate toujours une baisse des effectifs, également au niveau départemental. Trois chevreuils sont cédés, un aux écoles pour le quine et deux pour le repas du 3^e âge.

Le Jordanne FC joue la stabilité.



Sous la houlette du président Gilles Fabre, le Jordanne FC a décidé de miser sur la stabilité au niveau des instances dirigeantes du club. Pierrot Baduel et Marcel Labro, vices présidents, Raymond Fabre Président d'honneur, Jean-François Fraysse trésorier et David Gaillac secrétaire sont tous restés en place.

Au niveau sportif, Sébastien Dalmon et Jean-Paul Cordeau continuent leur travail sur l'équipe 1^{ère} alors que Jean-Pierre Malgouzou et Jean-Michel Guittard ont pris les rênes de l'équipe 2 en lieu et place de Victor Dasilva et Christophe Laveissiere.

L'équipe 1 a réalisé l'an passé une très bonne saison en terminant en haut de tableau après avoir accédé à l'Excellence la saison d'avant et en accrochant une 1/2 finale de coupe du Cantal, événement historique pour le Jordanne FC.

L'équipe 2, s'est maintenue sportivement grâce à une très bonne fin de saison mais à malheureusement été rétrogradée administrativement.

A souligner un gros soutien de nos supporters et partenaires lors de cette saison.

Au niveau de l'école de foot, Nicolas Montimart est toujours à la tête de cette section en pleine croissance, assisté de Sébastien Magne.

La majorité des éducateurs sont restés en place afin de pérenniser un travail et un état d'esprit qui porte ses fruits. Cette saison, 80 enfants de 6 à 17 ans portent fièrement les couleurs des "minots de la vallée" avec notamment plus de 20 "débutants".

Le club tient à remercier chaleureusement ses licenciés bien sûr mais également tous les partenaires et supporters sans qui le club serait rien.

Renseignements : 06 30 74 75 68



Naissances (à Aurillac)

Nolan BADUEL

Chemin des Mélicomps - 12 janvier

Nolhan SEIX - Rouffiac - 13 janvier

Rosy PHIALIP - Lestrade - 17 mars

Jean-Marc OUBBATI - Chemin de Roudadou - 26 avril

Julen, Paul SAINTENAC

Chemin de la Gaudie - 18 août

Antoine, Eliot BADUEL

Chemin des Mélicomps - 10 septembre

Alice, Angèle, Lou CALMEJANE MONTUSSAC

Rouffiac - 18 octobre

Camille, Annie, Brigitte ROBIN

Salesse - 2 décembre

Félicitations aux heureux parents

Mariages

Dominique GASQUET

et **Martial BENOIST D'ETIVAUD** - 7 juin

Colette ESB RAT et **Jean-Paul MIALET** - 5 juillet

Michèle ANDRIEU

et **Patrick ROQUESSOLANE** - 26 juillet

Camille RICHE et **Gilles DORCIER** - 26 Juillet

Céline MARSONI et **Guillaume FAU** - 16 août

Isabelle MAHNES et **Cédric LABRO** - 16 août

Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Décès

Bernard CAMBON

Rue des Sources - 9 février à Aurillac

Pierre TOURDES

Boussac - 16 février à Aurillac

Marc FAYEL

La bastide - 10 avril à La Bastide, Saint-Simon

André BOURDIEU-MAZERES

Rue Pierre Moussarie - 6 avril à Aurillac

Michel PELAUD

Saint Jean de Dône - 10 mai à Aurillac

Françoise ESTABEL née **JONQUIERE**

Route du Puy Mary - 20 août à Aurillac

Françoise DALAT née **OLIVO**

Oyez - 23 septembre à Aurillac

Nadine JALENQUES COLINET DE LABEAU

née **PENET**, Labeau - 28 février en Suisse

Monsieur Marcel GARDES

Beillac - 7 décembre à Aurillac

Monsieur Robert WATTIEZ

Beillac - 3 octobre à Aurillac

Condoléances aux familles endeuillées.

Nouveaux habitants

Elodie CASSAGNERES et **Loïc ROBIN**

Salesse

Benjamin ROUME et **Céline TOUZY**

Rue des Terres Blanches

Bernard et **Marie DELPUECH**

Rue Pierre Moussarie

Franck LERUSSI et **Julie LEYBROS**

Rue des Terres Blanches

Famille DELTEIL

Saint-Jean-de-Dône

Benoît BAC et **Karine PRAT**

Saint-Jean-de-Dône

Amandine LEFEBVRE et **Michaël CHABRIER**

Saint-Jean-de-Dône

Guillaume RIVIERE et **Annie LAFOURCADE**

Salesse

Pascal et **Corinne GEORGES**

Rue Pierre Moussarie

Frédéric BONAL

Route de l'Estive

Amélie LEGOUFFE et **Sébastien PAROUTY**

Boussac

Cédric APCHER

Boussac

Vincent LOCHE et **Emmanuelle BERTRAND**

Labeau

Véronique et **Gabriel GRANDADAM**

Promenade Gerbert

Clément FAGEOL et **Laëtitia POUDEROUX**

Beillac

Sabrina GALES

Beillac

Laurent et **Christelle RIGAL**

Beillac

Séverine DEVEZ et **Nicolas JENNET**

Rue des Terres Blanches

Josiane MOLES

Route de l'Estive

Christian et **Laurence LAFAIRE** et leurs enfants

Beillac - Route des Volcans

Christophe BONNET

Beillac - Rue de la Fontaine

Famille TERRISSE MONTARNAC - Lestrade

M. MONDOR

Chemin de la Gaudie

Emilie PEYRONNET et **Andy TERRY**

Rue du Vieux Pont

M. Guillaume VANTAN

place de l'Eglise

Horaires de la mairie :

Lundi : de 13 h à 17 h

- Mardi et jeudi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
- Mercredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h
- Vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h
- Samedi : de 9 h à 12 h

Permanence du Maire et des Adjointes

Chaque samedi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous

Ramassage des ordures ménagères

Une collecte par semaine chaque mercredi

2 collectes par semaine, durant les mois de juillet et août : le mercredi et samedi

Ramassage des objets encombrants

Seront ramassés **uniquement** les ferrailles, objets métalliques, vieux appareils ménagers.

Tout dépôt non conforme ne sera pas ramassé.

Dates à retenir pour l'année 2015 :

mardi 7 avril - mardi 6 octobre

DECHETS VERTS

En raison de la réglementation, seules les déchetteries de l'Yser et des Quatre Chemins sont habilitées à recevoir les déchets verts (voir article dans ce bulletin municipal).

DÉCHETTERIES

Horaires d'ouverture :

Déchetterie de l'Yser (Aurillac) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30

Déchetterie des "4 Chemins" (Naucelles) : du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (filles et garçons) domiciliés à SAINT-SIMON et ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie dans le mois qui suit leur 16^e anniversaire. Ils doivent se présenter munis du livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée : ce document leur sera demandé pour les inscriptions aux examens, concours ou permis de conduire.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Il est rappelé que les personnes nouvellement domiciliées sur la commune ou celles qui auront atteint l'âge électoral au 28 février 2016 peuvent se faire inscrire sur la liste électorale jusqu'au 31 décembre 2015 sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Coordonnées de la mairie

Mairie de SAINT-SIMON - 6 place de l'Eglise - 15130 SAINT-SIMON - mairiestsimon@wanadoo.fr

Tél : 04 71 47 10 10 - Fax : 04 71 47 14 21

Site Internet : www.saintsimon15.fr

Ecole primaire : 04 71 47 12 28 - Ecole maternelle : 04 71 47 11 70 - Cantine : 04 71 47 14 32

Numéros utiles

Communauté d'Agglomération : 04 71 46 86 30

Service de l'eau : 04 71 46 48 50 - Urgence eau : 04 71 46 48 60

Permanence Assainissement non collectif : 04 71 46 86 31

Centre de Loisirs SIVOM : 04 71 47 14 03

Entreprise E.A.T.P.

- Travaux publics et privés •
 - Route •
 - Terrassements •
 - Assainissements •
- Revêtements Bitumeux •

16, rue de Boudieu
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 50 31
Fax : 04 71 64 65 80

COUVERTURE - ZINGUERIE
RAMONAGE
DÉMOUSSAGE
POSE DE VELUX



Olivier PRAT

12, route des Volcans
Beillac - 15130 St-Simon
Tél. 04 71 47 14 83



22, r Sistrières
15000 AURILLAC

Tél. **04 71 63 62 59**
Fax : 04 71 64 13 82

sarl
Michel DJILALI
et **Fils**

**COUVERTURE
ZINGUERIE
BARDAGE ZINC**

21, rue des Tilleuls
Espinat - 15130 YTRAC
Tél. 04 71 48 89 85
Port. 06 07 30 71 48

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
Électricité - Chauffage

LAVERGNE RENÉ



Rouffiac - 15130 SAINT SIMON
04 71 47 13 87
06 70 16 86 81

VENTE NEUF ET OCCASION
REPARATION TOUTES MARQUES

GARAGE

Raymond **DELRIEU**



DÉPANNAGE 24 h sur 24

ST-CIRGUES DE JORDANNE
04 71 47 92 82



SA-TPA

Société Anonyme de Travaux Publics et Agricoles
Terrassement, canalisation,
assainissement,
clôture, fosse à lisier,
travaux forestiers, transport...

Tél. 04 71 47 35 25
Fax 04 71 47 28 12
Port. N. Fayon 06 07 23 50 71
Mail : cadac.tpa@wanadoo.fr
7, rue de Las Plagnes
15250 REILHAC



Toujours là pour moi.

ASSURANCES

SERVICES
BANCAIRES

ÉPARGNE

www.groupama.fr

Kubota

Polyvalent par nature. Efficace par nature



Cantal Loisirs
Expert en Matériel de Jardin

35, av. G. Pompidou
AURILLAC
Tél. 04 71 64 99 00
www.cantal-loisirs.fr



La diversité dans les temps d'activités périscolaires

